



## CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 21 février 2022 à 16 heures

## Ordre du jour

## Séance publique

Communications.

**Dossiers de M. le Bourgmestre**

- [1] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2414000 \(R\)](#)  
Eglise Saint-Adrien à Ixelles.- Budget 2022.  
Sous réserve des remarques reprises dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation du budget 2022 de l'Eglise Saint-Adrien à Ixelles et à l'approbation de la quote-part Ville dans la dotation ordinaire : 1.953,55 EUR. engagée à l'article 79001/435/01 du budget ordinaire 2022 de la Ville (ED n° 22/875).- Article 79001/43501 du budget ordinaire 2022 de la Ville, sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption du budget 2022 par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle.
- 
- [2] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2449199 \(R\)](#)  
Eglise Notre-Dame de Laeken.- Budget 2022.  
Sous réserve des remarques reprises dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du budget 2022 de l'Eglise Notre-Dame de Laeken, en équilibre sans intervention financière de la Ville.
- 
- [3] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2449621 \(R\)](#)  
Eglise protestante du Musée.- Budget 2022.  
Sous réserve des remarques reprises dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du budget 2022 de l'Eglise protestante du Musée, en équilibre sans intervention financière de la Ville.
- 
- [4] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2448712 \(R\)](#)  
Eglise Notre-Dame de Laeken.- Compte 2020.  
Emettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du compte 2020.- Excédent : 230.803,40 EUR.
- 
- [5] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Tutelle administrative - [2448557 \(R\)](#)  
Eglise Notre-Dame de la Chapelle.- Budget 2022.  
Sous réserve des remarques dans l'arrêté, émettre un avis favorable à l'approbation par l'autorité de tutelle du budget 2022 de l'Eglise Notre-Dame de la Chapelle, en équilibre sans intervention financière de la Ville.
-

- [6] **Finances** - Secrétariat central FIN - - [2448612 \(R\)](#)  
Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l'arrêté du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29/04/2021 et octroyant aux communes bruxelloises une subvention de 1.000.000,00 EUR pour la mise en place d'un dispositif de gratuité du transport des personnes de 65 ans et plus vers les centres de vaccination dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 pour l'exercice 2021.  
Autoriser la rétrocession du subside de 32.000,00 EUR à l'article 52003/43507 du budget ordinaire 2021 en faveur de l'asbl "Les Maisons de Quartier".
- 

### ***Dossiers de Mme l'Echevine Hariche***

- [7] **Instruction publique** - Logistique - Gestion immobilière - [2449145 \(R\)](#)  
Bibliothèque Fernand Brunfaut.- Relogement temporaire dans des locaux mis à disposition par la sc "Le Foyer Laekenois".- Convention.  
Adopter les dispositions de la convention de mise à disposition à titre précaire des locaux sis avenue de l'Arbre Ballon 3, 1020 Bruxelles, visant à accueillir temporairement la bibliothèque Fernand Brunfaut de la Ville de Bruxelles.
- 

### ***Dossiers de M. l'Echevin Dhondt***

- [8] **Urbanisme** - Mobilité & Espace public - - [2447078 \(R\)](#)  
GOOD MOVE.- Plan d'action "Maille Good Move Pentagone".  
1) Approbation du schéma de circulation "Maille Good Move Pentagone".- 2) Prendre pour information le rapport de diagnostic.- 3) Prendre pour information le plan d'action "Maille Good Move Pentagone"
- 

### ***Dossiers de M. l'Echevin Maingain***

- [9] **Organisation** - Méthodes - Méthodes - [2449809 \(R\)](#)  
Réservation d'un montant au budget extraordinaire de 2022 afin de commander les écrans de vidéoconférence et accessoires pour les salles de réunion du bâtiment Brucity.  
Adopter la réservation du montant de 1.616.365,95 EUR pour acquérir les écrans de vidéoconférence et accessoires pour les salles de réunion du bâtiment Brucity à l'article budgétaire 22/10433/74253 "Achats de matériel informatique BXL 2021" du budget extraordinaire de 2022, sous réserve de l'adoption du budget 2022 par le Conseil communal et de son approbation par l'autorité de tutelle.
- 

### ***Dossiers de Mme l'Echevine Persoons***

- [10] **Urbanisme** - Plan - Expertises - [2442539 \(R\)](#)  
Acquisition pour utilité publique d'un bien sis rue de Heembeek 27.- Offre d'achat du bien.  
Approuver l'acquisition pour un montant forfaitaire de 120.000,00 EUR de la parcelle sise rue de Heembeek 27, cadastrée sous Bruxelles, 19ème division, section D, n° 96 L (partie arrière) et l'autorisation que les propriétaires occupent sans frais le terrain jusqu'au septembre 2025.
- 

- [11] **Urbanisme** - Plan - Topographie - [2445826 \(R\)](#)  
22 PLAN - Désaffectation.- Passage 44.- Plan n° 7543.- Adoption provisoire.  
Adopter provisoirement la suppression de passage public sur sol privé qui relie le boulevard Jardin Botanique avec le boulevard Pachéco, comme repris sur le plan n° 7543.
- 

### ***Dossiers de M. l'Echevin Pinxteren***

- [12] **Urbanisme** - Coordination et action de revitalisation - - [2445784 \(R\)](#)  
Contrat Ecole Drootbeek.- Convention.  
Convention définissant les conditions et modalités de l'octroi d'une subvention régionale en vue de la réalisation des projets d'investissement et des projets d'actions coordonnés par la Ville dans le cadre du Contrat École Drootbeek.
-

- [13] **Urbanisme** - Coordination et action de revitalisation - - [2437998 \(R\)](#)

Contrat de Quartier Durable "Héliport-Anvers" : approbation du dossier de base et du rapport sur les incidences environnementales (RIÉ) (Réf. 20220127).

Adopter le dossier de base du Contrat de Quartier Durable "Héliport-Anvers" et le rapport sur les incidences environnementales.- Soumettre le dossier de base à l'approbation de la Région de Bruxelles-Capitale.- Imputer les dépenses et recettes découlant du programme du Contrat de Quartier Durable "Héliport-Anvers" pour les départements concernés de la Ville de Bruxelles, la Régie Foncière de la Ville de Bruxelles, ainsi que le CPAS de Bruxelles.

---

### *Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele*

- [14] **Urbanisme** - Plan - Planification - [2449821 \(R\)](#)

Occupation temporaire.- Gros Tilleul.- Appel à projets.

1) Adopter le principe du lancement d'un appel à projet pour désigner un gestionnaire temporaire pour le bâtiment et le terrain extérieur y adossés avenue du Gros Tilleul 2A à l'angle avec l'avenue du Bouchout,- 2) Adopter les conditions administratives et techniques relatives à cet appel à projets.

- [15] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2448901 \(R\)](#)

Dossier n° OPP/2022/003.- Marché public de services ayant pour objet l'étude et l'analyse des pathologies de l'Institut De Mot-Couvreur, place du Nouveau Marché-aux-Grains 24 à 1000 Bruxelles.- Procédure négociée sans publication préalable.- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 de la loi du 17/06/2016.- Cahier spécial des charges n° OPP/2022/003.- Dépense de 60.984,00 EUR TVAC.- Consultation de 3 opérateurs économiques.- Article 73508/72360 du budget extraordinaire de 2022.- Nouveau numéro de projet d'investissement.- Emprunt : article 73508/96151.- Prendre pour information la décision n° 345 du Collège du 10/02/2022, en application de l'article 234, paragraphe 3 de la nouvelle loi communale.

- [16] **Patrimoine Public** - - Direction administration - [2448225 \(R\)](#)

Entreprise annuelle des travaux de vitrerie, à exécuter dans les bâtiments communaux du domaine public et privé de la Ville de Bruxelles et dans les bâtiments de la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles, pendant une période de 48 mois.- Principe.

Marché de travaux conjoint en trois lots par procédure ouverte avec publicité belge.- Cahier des charges n° OPP/2022/002.- Dépense estimée à 3.267.000,00 EUR TVA comprise (lot 1 : 1.452.000,00 EUR TVA comprise - lot 2 : 363.000,00 EUR TVA comprise - lot 3 : 1.452.000,00 EUR TVA comprise) dont : 1.452.000,00 EUR à charge du budget de la Ville proprement dit, 363.000,00 EUR à charge du budget de la Régie Foncière, 1.452.000,00 EUR à charge du budget de la Zone de Police.- Divers articles des budgets ordinaire et extraordinaire de 2022, 2023, 2024, 2025 et 2026 (sous réserve d'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie et emprunts.

- [17] **Patrimoine Public** - - Techniques spéciales - [2447055 \(R\)](#)

Contrat pour une période de quatre ans (de 2022 à 2025) pour le contrôle annuel par un organisme agréé de diverses cabines haute tension de la Ville.- Principe.

Marché par procédure négociée sans publication préalable après consultation de trois firmes en application de l'article 42, § 1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics - cahier spécial des charges n° OPP/2022/013.- Dépense estimée à 17.859,60 EUR TVA comprise pour quatre ans.- Divers articles de codes économiques 125-06 et 124-06 des budgets ordinaires des années 2022 à 2025 (sous réserve de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie.- Prendre pour information la décision n° 249 du Collège du 03/02/2022, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale.

---

### *Questions*

- [18] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448149 \(R\)](#)

Question de M. VANDEN BORRE, Conseiller communal.

Question concernant la position du Collège sur l'étude de Bruxelles Pouvoirs Locaux concernant la capacité financière des communes et sur les Etats généraux que le gouvernement bruxellois entend organiser.

- [19] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2448335](#)  
[\(R\)](#)  
Question de Mme EL BAKRI, Conseillère communale.  
Question concernant le manque de poubelles publiques dans le quartier des Marolles.
- 

- [20] **Organisation** - Service juridique et Secrétariat des Assemblées - Secrétariat des Assemblées - [2449590](#)  
[\(R\)](#)  
Question de Mme DEBAETS, Conseillère communale.  
Question concernant l'arrivée et l'organisation du festival CORE au parc d'Osseghem.
-